Image not found or type unknown

Exonération de PV prés du tribunal

Par **Heraultaise**, le **16/01/2016** à **18:00**

Bonjour, j'ai été flashé par une voiture en mouvement et j'ai demandé une exonération en disant que c'était mon frère qui conduisait, je viens de recevoir un courrier me signifiant que mon dossier était transmis à l'officier du ministère public du tribunal donc c'est que l'on doit voir mon visage donc pensez-vous que je vais avoir un PV de 450 €???
Merci pour votre réponse et faut-il que je mente

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés